

**Le dimanche 11/10/2026  
à CERGY PONTOISE**

**Championnat Régional Ile de France, sélectif  
pour les prochains Championnats de France de  
Course en Ligne**



**À l'occasion du challenge Gérard  
Ridet organisé par le club de la  
Palme Plaisiroise**

Le club de la Palme Plaisiroise et la commission régionale, avec la participation du comité régional ont le plaisir de vous accueillir sur l'île de loisirs de Cergy Pontoise.

Au programme :



- . Le sélectif NEV (4400 m envisagé)
- . Une épreuve NAP (4400 m envisagé)
- . Le Trophée Téo NEV de 1200 m

Vous êtes donc tous les bienvenus et la Palme Plaisiroise compte sur votre présence mais attention :

**La date de clôture des inscriptions est fixée au 04 octobre 2026 minuit**

Le lien hello Asso :

<https://www.helloasso.com/associations/ffessm-ile-de-france-commission-nage-en-eaux-vives/evenements/challenge-gerard-ridet-selectif-cel>

## Côté pratique

Pour nous trouver :

**Base de loisirs de Cergy Pontoise – 95001**

**Entrée de la base : boulevard de l'Hautil**

Une fois arrivé à la base, dirigez-vous vers le parking n°3 (chemin de féculerie) où chacun aura de la place pour se garer.

Des vestiaires et des douches seront à votre disposition dans le même bâtiment. Vous serez nombreux : changez-vous auprès de vos voitures ; après la course, vous pourrez utiliser les douches.

En attendant la proclamation des résultats qui seront donnés en extérieur si la météo le permet, le pot de l'amitié vous sera offert. Croisons les doigts pour que le beau temps soit de notre côté. Des barbecues allumés seront à votre disposition, les tables de la salle pourront être utilisées en extérieur, ceci en lien avec les conditions météo qu'il vous faudra interroger la veille et le matin même pour votre planning personnel.

## Inscription :

Il n'y aura aucune inscription sur place. Attention toute inscription est due.

Rappel des pièces à fournir au moment de l'inscription :

- La licence FFESSM 2027.
- L'attestation d'information concernant l'assurance individuelle accident (AIA) dûment complétée et signée. (document joint au dossier)
- Pour les adultes, un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de :
  - la nage en eau vive en compétition (sélectif CEL)
  - la nage avec palmes (épreuve NAP)établi par tout médecin ou d'une identité fédérale comportant le visa médical, daté de moins d'1 an au jour de la compétition. **Attention : La nage avec accessoires ne nous concerne pas.**
- Pour les sportifs mineurs, une attestation de réponses négatives au questionnaire de santé ainsi que deux autorisations parentales : une pour la compétition et une pour le contrôle antidopage (documents joints au dossier).
- La compétition pouvant accueillir un contrôle anti-dopage, les compétiteurs sous traitement médical sont invités à fournir une copie de l'ordonnance médicale lors du contrôle des licences.

Tout nageur qui ne présenterait pas les documents ci-dessus avec les mentions correspondantes **sera obligatoirement basculé sur le parcours découverte du « Trophée Téo »**. Merci aux responsables de club ou section NEV de bien vouloir vérifier avant toute inscription, afin d'éviter tout litige lors de la confirmation sur place. Merci de votre compréhension.

**Chaque club, engageant au moins trois (3) compétiteurs, doit mettre une personne à la disposition de l'organisation. Dans le cas contraire, le comité d'organisation peut désigner une personne parmi ces compétiteurs et la mettre à disposition des organisateurs.**

**Merci de votre aide et de votre compréhension**

Le tarif des inscriptions pour tous les nageurs participants aux deux distances sera de **14 € 00**. **2 € 00 sur chaque inscription seront reversés à une association venant en aide aux enfants malades.**

Sylvain et Vanessa, les parents de Téo, avec des amis participent à des courses pour soutenir la recherche médicale luttant contre les cancers pédiatriques, ils ont besoin de sponsors pour se présenter sur la ligne de départ, **vous pouvez les aider et les soutenir en vous connectant aux sites suivants :**

<https://imagineformargo.org/>  
<https://www.petitsprinces.com/>

<https://www.laurettefugain.org/>  
<https://www.reves.fr/>

## Droit à l'image :

Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces photos et vidéos, merci de nous le faire savoir, votre visage sera flouté. Vous avez la possibilité de nous faire part de votre choix en le signalant sur la fiche d'inscription.



## Organisation :

- De 8h30 à 9 h30 :
  - Confirmation des inscriptions et récupération des dossards  
Lieu : salle jouxtant le centre multisports (salle du relais -parking P3)  
Pour la confirmation des inscriptions, seuls les chefs d'équipes sont habilités à représenter, leurs nageurs engagés.  
(Attention clôture à 9h30)
- 9h30 / 10h00 :
  - Contrôle du matériel et Photos de groupe avant la mise à l'eau  
(Présence du jury de compétition pour statuer immédiatement en cas de litige)
- 10h00 :
  - Élection du représentant des compétiteurs par les chefs d'équipes identifiés lors de l'inscription et présents.  
(En présence du directeur de course et chargé de mission compétition)
  - Briefing
- De 10h15 à 10 h30 :
  - Mise à l'eau pour l'échauffement des compétiteurs
- 10h30 :
  - Départ de toutes les courses  
(Attention : un seul départ étant donné, les concurrents des catégories NAP et du Trophée seront placés aux extrémités de façon à ne pas perturber le départ du sélectif)  
  
(Nota : La durée de l'épreuve est fixée à 2h. À partir de 12h30, les arrivées ne seront plus enregistrées et les concurrents encore à l'eau seront invités à monter dans le bateau « balai »).
- A partir de 14h00 :
  - Cérémonie de remise des résultats  
Réalisée en plein air.

*Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modulés sous réserve du nombre de compétiteurs.*

## Résultats :

Des classements (scratch et par catégories) seront établis pour le sélectif CEL NEV et pour l'épreuve NAP.

Un classement scratch H et F Confondus sera établi pour le trophée Téo.  
Les 3 premiers seront récompensés.

## Règlement :

**Valable pour tous les participants et pour les deux distances,**

Il est fait application du règlement sportif (validé le 24/08/2026) qui est entré en vigueur le 01/09/2026, dont rappel de quelques extraits ci-dessous :

**Soyez prévoyants, la température de l'air et de l'eau seront prises le matin. Le contrôle du matériel sera effectué avant la mise à l'eau. Tous les concurrents en défaut ne pourront se mettre à l'eau.**

### 5.1 – Équipement obligatoire :

- Un flotteur (**sauf pour l'épreuve NAP**)
- Une combinaison isothermique intégrale adaptée.
- Exception : en course en ligne, si la température de l'eau est supérieure à 16° et celle de l'air à 18°, l'équipement du nageur devra être à minima :
  - ✓ D'un bas de combinaison isothermique recouvrant l'intégralité des jambes.
  - ✓ D'un tee-shirt ou lycra protégeant le haut du corps des UV.
- Une paire de chaussons isothermiques.
- Une paire de palmes.

### 5.2 – Spécificité Espoirs :

Pour les catégories poussins, benjamins et minimes :

Palmes souples adaptées à l'âge et à la morphologie des enfants (les palmes longues - chasse, fibre, carbone, composites - sont interdites).

### 5.4 – Le Flotteur :

Le flotteur doit être insubmersible et répondre aux dimensions ci-dessous, non prise en compte des rajouts de mousse, poignée, support de drapeau, repose tête, ridelles de surélévation de côté etc.. :

Longueur comprise entre : **0,60 m et 1,60 m**

Largeur comprise entre : **0,40 m et 0,80 m.**

Hauteur comprise entre : **0,20 m et 0,50 m.**

Pour les catégories espoirs, le flotteur doit être adapté à la morphologie de l'enfant.

**Pour le trophée Téo, les autres supports tels que les planches et Body Board seront autorisés.**

### 6.1 – Les obligations qui s'imposent à tout concurrent :

Pour être autorisé à participer à une compétition, chaque compétiteur est tenu :

- D'être à jour de sa licence (Validité du 1<sup>er</sup> septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1).
- D'être en possession de son **Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI)** à la pratique de la nage en eau vive (ou NEV) en compétition ou de son identité fédérale :
  - ✓ Pour les adultes, datant de moins d'un an au jour de la compétition.
  - ✓ Pour les mineurs, seule est exigée la présentation d'une attestation de réponses négatives au questionnaire de santé de moins d'un an, tel que prévu depuis 2021.
- De fournir lors de l'inscription, une attestation dûment datée et signée reprenant les informations transmises à son club lors de la souscription de sa licence, en termes de choix de couverture d'Assurance Individuelle Accident – A.I.A souscrite :
  - ✓ Soit auprès de l'assureur de la FFESSM.
  - ✓ Soit auprès d'un autre organisme, à présenter, qui mentionne en toutes lettres qu'elle couvre la pratique de la nage en eau vive en compétition.
  - ✓ Soit le choix de ne pas prendre d'assurance. Dans ce dernier cas, tous les frais liés à l'accident sont à la charge du compétiteur (secours, soins, perte de revenus consécutive à un arrêt de travail).

- De pouvoir prouver son identité.
- De respecter les règlements fédéraux, notamment en ce qui concerne les règles de sécurité et de conformité des matériels.
- De se soumettre aux éventuels contrôles anti-dopage.
- De connaître et respecter le règlement sportif NEV.
- De suivre toute recommandation faite par le directeur de course.
- De ne s'adresser au jury de compétition que par l'intermédiaire de leur chef d'équipe.
- De présenter, pour les mineurs :
  - ✓ Une autorisation parentale de participation à la compétition NEV. (\*)
  - ✓ Une autorisation parentale pour tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors de contrôle antidopage.

**En matière de contrôle antidopage, il existe des dispositions spécifiques :**

le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé.  
En cas de refus d'autorisation parentale, le sportif ne pourra pas participer à la compétition.

## Catégories retenues pour le sélectif CEL et pour l'épreuve NAP :

|                    |                          |
|--------------------|--------------------------|
| Minime : 12/13 ans | M40 + : 40/49 ans        |
| Cadet : 14/15 ans  | M50 + : 50/59 ans        |
| Junior : 16/17 ans | M60 + : 60/69 ans        |
| Sénior : 18/39 ans | M70 + : 70/79 ans        |
|                    | M80 + : 80 ans et plus + |

## Demande de l'organisation :

(\*) Pour les mineurs, en plus de l'autorisation signée d'un parent ou d'un responsable ; **l'un ou l'autre est présent le jour de la compétition.**

**Pour les poussins et benjamins du Trophée Téo : ils sont accompagnés dans l'eau, tout au long de l'épreuve par un adulte, spécifier sur la feuille d'inscription le nom du jeune et celui de l'accompagnateur.**

Mesdames et Messieurs les responsables NEV et NAP de votre club, je compte sur vous pour faire suivre l'invitation à vos adhérents et connaissances, d'avance merci.

A bientôt au bord de l'eau, l'équipe de La Palme Plaisiroise sera heureuse de vous accueillir.

Un des palmeurs fous comme vous.

## Contacts :

Francis WURSTHORN - CR-NEV Ile de France - [coollanev@yahoo.fr](mailto:coollanev@yahoo.fr) / 06.23.26.63.48

Jean-Marie DUPUY - La Palme Plaisiroise - [jmdupalmeurfou@orange.fr](mailto:jmdupalmeurfou@orange.fr) / 06.85.20.19.62

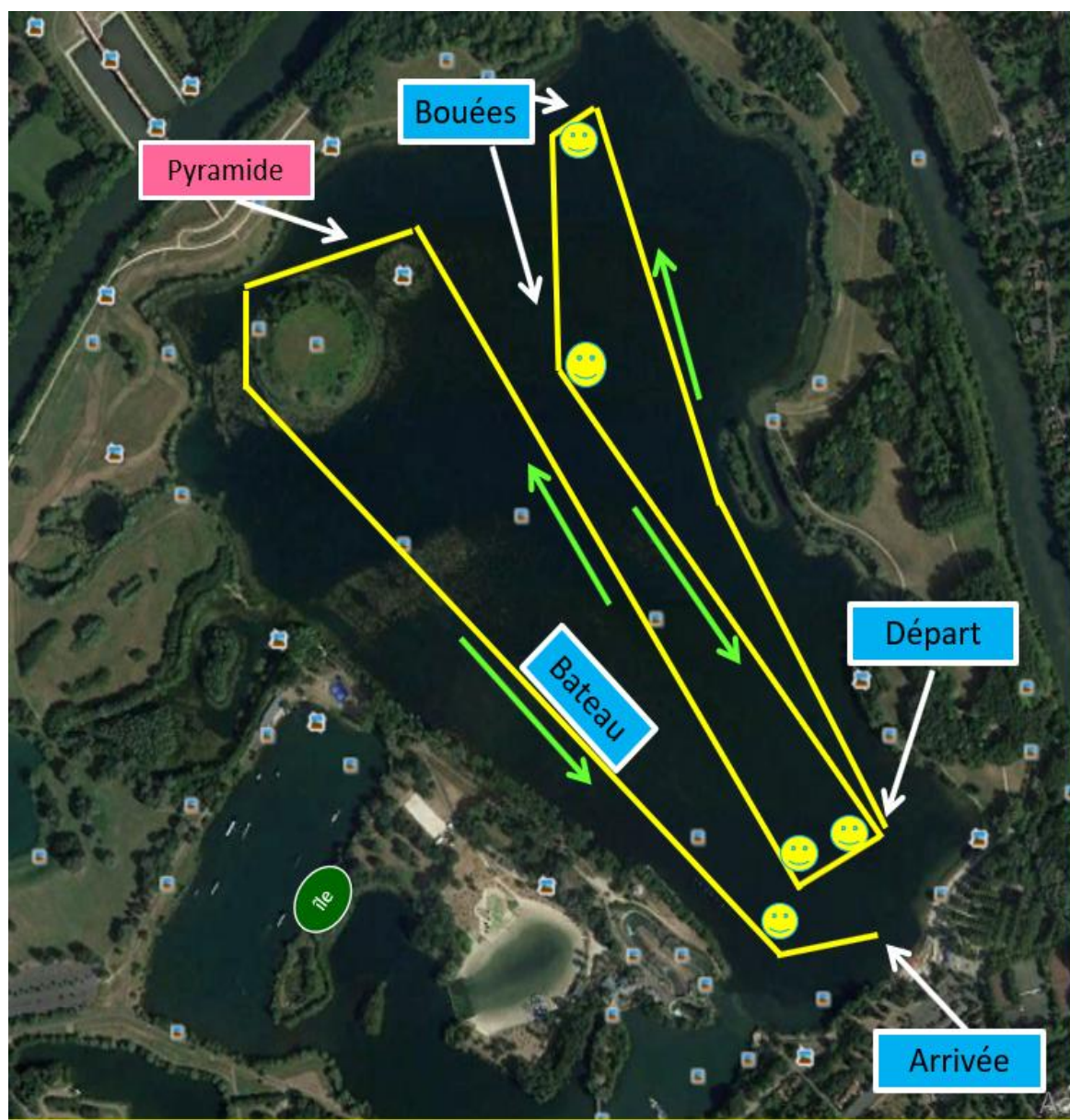
## Le Challenge Gérard Ridet

### Championnat et Sélectif régional IDF / Épreuve NAP

Parcours envisagé : 4400 m.

La distance réelle sera confirmée, après la mise en place du parcours, par un JF 2  
La grille de performance sera éditée à partir de la distance relevée par le JF2. Elle sera aussi affichée avant le départ de la compétition.

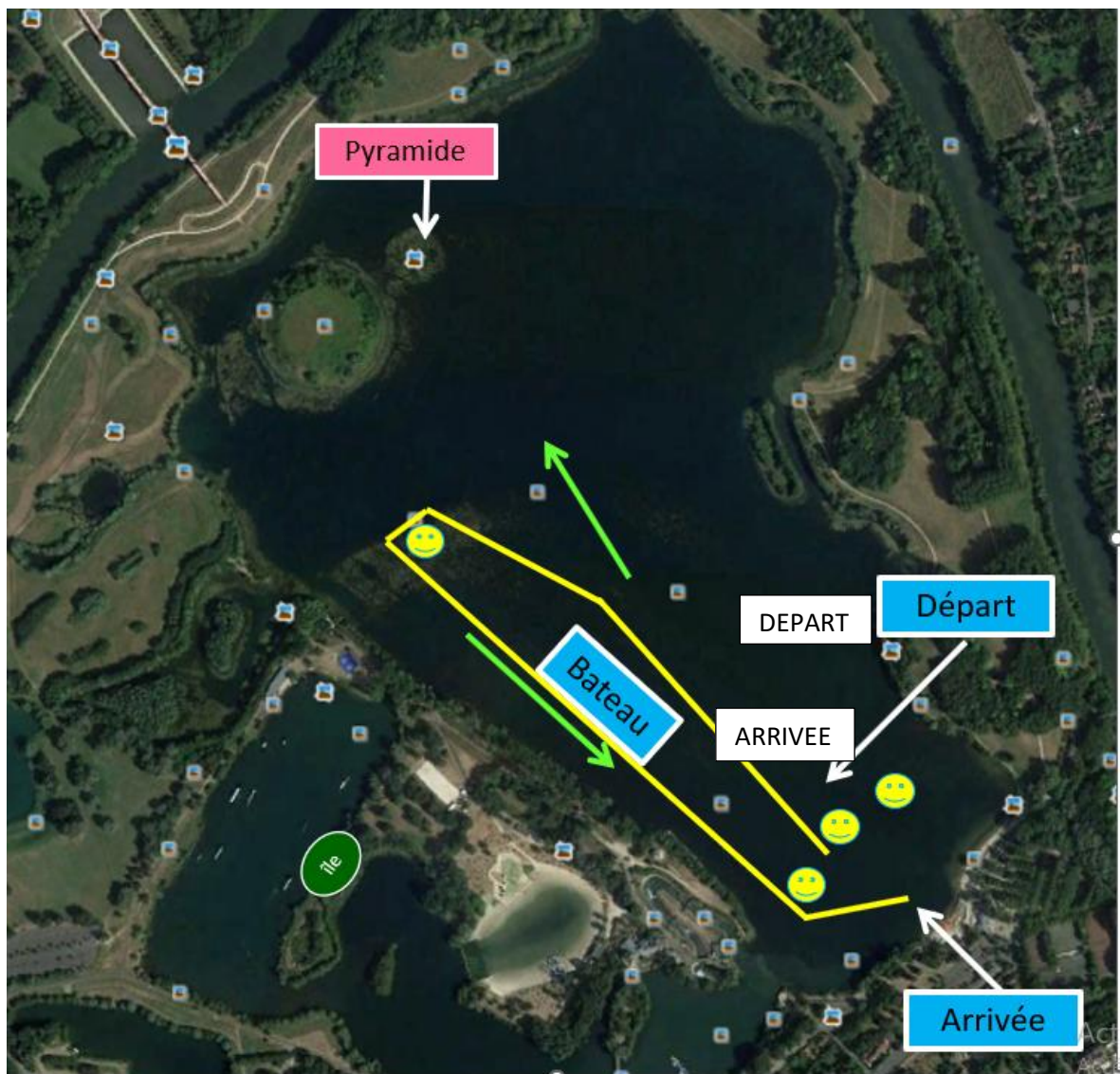
Cette année le parcours, pour ne pas pénaliser certains compétiteurs, se fera sans passer devant le stade d'eau vive.



## Le Trophée Téo

### Parcours découverte

Parcours envisagé : 1200 m.



Annoncez votre dossard en franchissant la ligne d'arrivée  
Souriez aux photographes  
Dégagez la zone d'arrivée  
Profitez des applaudissements.

**Merci d'avoir lu jusque-là.....A bientôt au bord de l'eau.**

# Challenge Gérard Ridet

## COMITE D'ORGANISATION

- **Organisateur** : La Palme Plaisiroise – Jean-Marie DUPUY
- **Comité de course** : voir ci-dessous
- **Juge au départ** : Yohann WURSTHORN
- **Juge à l'arrivée - Chronomètres** : Yohann WURSTHORN
- **Secrétaire** : Claire LY
- **Contrôleurs matériels** : Yohann & Francis WURSTHORN
- **Responsable matériel** : CR NEV IDF
- **Délégué fédéral** : Yohann WURSTHORN
- **Escortes H et F** : présents sur place

## COMITE DE COURSE

- **Directeur de course** : Francis WURSTHORN
- **Responsable sécurité** : Céline CHOPIN
- **Responsable chronométrage** : Yohann WURSTHORN
- **Responsable des juges aux bouées** : Céline CHOPIN
- **Responsable informatique** : Francis WURSTHORN

## COMITE DE COMPETITION

- **Président de la CR NEV** : Francis WURSTHORN
- **Organisateur** : La Palme Plaisiroise – Jean-Marie DUPUY
- **Directeur de course** : Francis WURSTHORN
- **Représentant des compétiteurs** : élu par les compétiteurs

## JURY COMPETITION

- **Président de la CR NEV** : Francis WURSTHORN
- **Chargé mission compétition** : Yohann WURSTHORN
- **Directeur de course** : Francis WURSTHORN
- **Responsable chronométrage** : Yohann WURSTHORN
- **Représentant des compétiteurs** : élu par les compétiteurs

## Challenge Gérard Ridet / Trophée Téo

### AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

Type :

- |                                                     |                                 |                                 |                                           |                                           |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Descente NEV III-IV        | <input type="checkbox"/> Slalom | <input type="checkbox"/> Raid   | <input type="checkbox"/> Nage Orientation | <input type="checkbox"/> Nage Acrobatique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Course en ligne | <input type="checkbox"/> Stage  | <input type="checkbox"/> Examen | <input type="checkbox"/> Formation        | <input type="checkbox"/> Réunion          |

Genre de manifestation : **Championnat et sélectif régional Ile de France de Course en ligne, Trophée Téo, Epreuve NAP**

Lieu : **Cergy (95)** Date : **11 octobre 2026**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame \_\_\_\_\_

Domicilié au \_\_\_\_\_

Agissant en qualité de : ☐ Père ☐ Mère ☐ Responsable légal ou tuteur

Autorise : ☐ mon fils \_\_\_\_\_

☐ ma fille \_\_\_\_\_

☐ l'enfant \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

À participer à la manifestation citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable du : \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :

## Challenge Gérard Ridet / Trophée Téo

### AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRELEVEMENT NECESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTROLE ANTIDOPAGE SUR LES MINEURS

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (\*)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ représentant(e) légal(e) ou  
personne investie de l'autorité parentale de :

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur : \_\_\_\_\_

Attestation établie le \_\_\_\_\_ A \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal :

(\*) Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »



*Lors du contrôle anti-dopage une pièce d'identité vous sera demandée. Si le compétiteur n'est pas en mesure de fournir cette dernière, cela sera considéré comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.*



## Challenge Gérard Ridet / Trophée Téo

### ATTESTATION DE REPONSES NEGATIVES

**Modèle d'attestation au questionnaire de santé pour les sportifs mineurs, à remplir et remettre au responsable de structure :**

Je soussigné-e M/Mme Prénom : \_\_\_\_\_ NOM : \_\_\_\_\_ en ma qualité de représentant-e légal-e de :

▪ Prénom : \_\_\_\_\_ NOM : \_\_\_\_\_

Atteste avoir lu et compris l'ensemble des questions du questionnaire de santé pour les mineurs\*, renseigné ce questionnaire de santé (en présence du jeune) et répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du/de la représentant-e légal-e :

*\*. Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention ou du renouvellement d'une licence fédérale ou de l'inscription à une compétition sportive, hors disciplines à contraintes particulières : ce questionnaire ne s'applique donc pas pour la pratique de la plongée avec équipement respiratoire, quel que soit le lieu de pratique, ni pour la pratique de l'apnée à 6 mètres de profondeur et plus.*

## ATTESTATION D'INFORMATION

Assurance Individuelle Accident - Compétition Nage en Eau Vive

Code du sport - articles L.321-4 et L.321-6

### 1. Identité du participant

Nom :

Prénom :

N° de licence FFESSM :

### 2. Portée de l'attestation

☐ Cette compétition uniquement

Compétition : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

☐ Ensemble de la saison sportive 2027

Du 1er septembre 2026 au 31 août 2027

### 3. Information et choix du participant

Je reconnais avoir été informé(e) de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels la pratique de la Nage en Eau Vive, notamment en compétition, peut m'exposer.

Je suis informé(e) que cette assurance est facultative. En l'absence d'une telle assurance, certains frais ou préjudices consécutifs à un accident pourront rester à ma charge, notamment lorsqu'aucune responsabilité d'un tiers ne peut être engagée.

☐ Je bénéficie d'une Assurance Individuelle Accident FFESSM.

☐ Je bénéficie d'une assurance individuelle personnelle couvrant ma pratique de la Nage en Eau Vive en compétition.

☐ Je ne bénéficie pas d'une Assurance Individuelle Accident et souhaite néanmoins participer à la compétition, après avoir reçu l'information ci-dessus.

*La présente attestation vaut preuve de l'information délivrée au participant. Elle ne constitue ni une décharge de responsabilité, ni une renonciation à recours.*

### 4. Date et signature

#### Participant

Fait à :

Le :

Signature du participant :

#### Représentant légal (si participant mineur)

Nom et prénom :

Lien avec le mineur :

Signature du représentant légal :